

**NOUVEAU**

ANNÉE 2014-2015

# Chéquier découverte

**Pontcharra 6-10 ans**

ASSOCIATIONS DE  
LOISIRS



ASSOCIATIONS  
SPORTIVES



ASSOCIATIONS  
CULTURELLES

## INFORMATIONS PRATIQUES

- le chéquier est destiné aux enfants habitant à Pontcharra, âgés de 6 à 10 ans, du CP au CM2
- le chéquier est nominatif
- le chéquier est composé de 5 chèques d'une valeur totale de 50 €
- participation des parents (de 8 à 28 €) selon le quotient familial
- les chèques sont à remettre au moment des inscriptions annuelles directement aux associations partenaires du 6 septembre au 10 décembre 2014.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1 • le bulletin d'inscription : distribué début juillet aux élèves des écoles de Pontcharra et en téléchargement sur le site [www.ville-pontcharra.fr](http://www.ville-pontcharra.fr)
- 2 • retourner le bulletin d'inscription en mairie, accompagné du règlement et des documents demandés, **avant le 15 septembre 2014**
- 3 • les chéquiers seront disponibles au forum des associations, le samedi 6 septembre <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> les chéquiers non retirés au forum des associations seront disponibles en mairie (du lundi au samedi).

## L'AIDE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

POUR LES MOINS DE 16 ANS

Lors de l'inscription auprès des associations partenaires, vous aurez la possibilité de bénéficier également de l'aide aux activités sportives. Renseignez-vous auprès des associations sportives.

**PONTCHARRA**  
[www.ville-pontcharra.fr](http://www.ville-pontcharra.fr)

[WWW.VILLE-PONTCHARRA.FR](http://WWW.VILLE-PONTCHARRA.FR)



# PONTCH ECHOS

JUILLET 2014 JOURNAL MUNICIPAL DE PONTCHARRA



## DOSSIER

**Rythmes scolaires**  
*Le nouveau dispositif*

Pages 7 à 9

N° 114



Spectacles de danse à la kermesse de César Terrier, le 27 juin

# Les fêtes et kermesses

Un très beau lâcher de ballons à César Terrier



L'audition de l'école de musique, le 21 juin

# avant les



Concert de l'harmonie Les Enfants de Bayard à la fête de la musique, le 21 juin



De nombreux jeux à la kermesse de Villard-Benoît, le 20 juin

# vacances



Le 25 mai, la Fête des voisins : convivialité, danse, chant et lien social



Chorégraphies à la kermesse de Villard-Noir, le 22 juin

# SOMMAIRE

ACTUALITÉS P. 2 à 4



Centre social

ÉCONOMIE P. 5

EXPRESSION POLITIQUE P. 6

JEUNESSE P. 10/11



Bourse enfantine à Villard-Benoît

SOLIDARITÉ P. 11

SPORTS P. 12/13



Semaine sportive

ÉVÈNEMENT P. 14



Les jeunes de Gaïa font le show

CULTURE - LOISIRS P. 15/16

AGENDA P. 17



# DOSSIER P. 7 à 9

## RYTHMES SCOLAIRES LE NOUVEAU DISPOSITIF

**n° 114 juillet 2014**  
Bulletin d'informations municipales - Réalisation service Information

Directeur de la publication : Christophe BORG  
Directeur de la rédaction : Christophe BORG  
Rédaction : Jean-Baptiste PIOTTO  
Photos : Mairie, J.-B. PIOTTO, Jacques GAUDRY, Patrick DESAY, Catherine JASKOWIEC, Emmanuel GAUDIN, Stéphanie BŒUF-LEBOUT, GAÏA  
Conception, mise en page : AIR'N GRAFFIC - 04 76 97 39 41  
Impression : Imprimerie NOTRE-DAME - 04 76 18 56 16  
En couverture : Détente sur les rives du grand Lône

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre  
ISSN 0766-3455 - Imprimé sur papier recyclé et encres végétales  
www.ville-pontcharra.fr - mél : courrier@ville-pontcharra.fr



ENCARTÉE DANS CE PONTCH'ÉCHOS : une fiche destinée aux « aînés » de la commune. Réponse attendue avant le 31 août.



## Commémorations

### L'importance du témoignage

Ces derniers mois ont été jalonnés par plusieurs commémorations. Elles sont une affirmation de mémoire, qui rappelle les actes fondateurs et les drames de l'Histoire, et contribue à vacciner les consciences contre les pulsions résurgentes de barbarie qui menacent en permanence l'humanité. Elles sont aussi un point de rencontre entre générations, alors que les témoins directs des guerres sont de moins en moins nombreux. L'Histoire s'apprend dans les livres mais se transmet surtout par la parole. Les associations d'anciens combattants ont ce rôle privilégié de transmission de la mémoire et de témoignages devant une communauté qui regroupe les différentes générations, comme en témoigne la présence des jeunes élus du conseil municipal enfants. C'est ce moment de recueillement et de partage qui assure la dignité et la responsabilité de la transmission des leçons du passé.

### Plusieurs dates ce trimestre

- 27 avril : Mémoire de la Déportation
- 8 mai : Armistice de la guerre 1939-1945
- 17 mai : Célébration de la Paix au monument de la Paix
- 27 mai : Constitution du conseil national de la Résistance (unification des réseaux de Résistants)
- 4 juin : Commémoration des martyrs de la Résistance à Pontcharra
- 18 juin : Appel du 18 juin du général de Gaulle, à Londres

### Les témoignages



**René Paget**

Président de l'ANACR (association nationale des anciens combattants et résistants)

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, 70 ans ont passé et le risque d'oubli est important. Les plus jeunes Résistants de cette période ont aujourd'hui 90 ans et il est bon de rappeler les éléments de cette période sombre : les dénonciations par les miliciens, les collaborateurs de Vichy que l'on trouvait dans la population et qui ont fait beaucoup de mal aux Résistants... Depuis plusieurs années, l'association des Amis de la Résistance va beaucoup dans les écoles pour transmettre la mémoire aux jeunes générations. Deux jours avant le recueillement devant les stèles de Paul Guillon et Fernand Bérengier pour honorer la mémoire des résistants Charrapontains, nous avons organisé la projection du film *La Résistance dans les Alpes*, suivi d'un débat afin de continuer à témoigner...



**Josiane Carassio**

Membre de l'ANACR (association nationale des anciens combattants et résistants)

Une partie de l'histoire de Pontcharra est écrite sur le monument aux morts, où figurent les noms d'hommes et de femmes qui, au péril de leur vie, ont combattu pour rendre à la France sa liberté. Je suis très attachée au Souvenir de la Déportation. Nous ne devons pas oublier que des Charrapontains ont été arrêtés puis envoyés dans des camps pour avoir résisté à l'occupant ou parce qu'ils appartenaient à des groupes considérés comme inférieurs. Bon nombre d'entre eux sont morts en déportation et nous devons honorer la mémoire de leur sacrifice, afin que pareils événements ne se reproduisent plus.



**Matthieu Piron**

Élève à Sciences Po Grenoble, Lauréat du Prix René Cassin des Droits de l'Homme

Le 17 mai, jour de célébration de la Paix, j'ai pris la parole devant le monument de la Paix, car cette cérémonie est l'occasion de témoigner de notre attachement aux vertus d'égalité et de fraternité entre les peuples. C'est un message que nous nous devons, chacun à notre place, de transmettre. Symboliquement, je souhaitais aussi marquer la continuité de cette même résistance pour la paix à travers les générations. Car, comme l'écrivait Victor Hugo : « L'enfant, voilà la question suprême. L'enfant a, dans son berceau, la paix ou la guerre de l'avenir. Et c'est de ce berceau qu'il faut chasser les ténèbres. »

### Élections européennes

À l'issue du scrutin du 25 mai, voici les résultats sur la commune, parmi les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés : liste Jean-Marie Le Pen - Front National (25,46 %) ; liste Renaud Muselier - Union pour un mouvement populaire (16,38 %) ; liste Vincent Peillon - Union de la Gauche (13,95 %) ; Michèle Rivasi - Europe écologie-Les Verts (13,60 %) ; liste Sylvie Goulard - Union du Centre (9,78 %) ; liste Marie-Christine Vergniat - Front de Gauche (5,96 %).

### Plan communal de sauvegarde

Début mai, la commune a créé un comité de pilotage pour élaborer le nouveau plan communal de sauvegarde qui répertorie les différents risques (naturels, technologiques) auxquels la commune est soumise et définit les procédures (actions et liste de commandement) pour faire face aux événements possibles. Ce plan devrait être adopté courant 2015.

### Associations

#### Toutes les démarches statutaires désormais accessibles en ligne

Depuis le 6 février, il est possible de déclarer en ligne les modifications concernant l'objet de l'association et son intitulé, son siège social, l'équipe des administrateurs, la liste des établissements, la situation patrimoniale, les coordonnées de gestion, la composition d'une union ou d'une fédération et la dissolution de l'association. La possibilité d'effectuer les déclarations par voie postale ou sur place en préfecture, sous-préfecture ou dans les directions départementales de cohésion sociale demeure possible.

Site Internet : <https://compteasso.service-public.fr>

## Un audit des finances de la commune

**La nouvelle municipalité a commandé une expertise de début de mandat sur les finances de la commune auprès de la société Calia conseil.**

**Les conclusions du premier rapport rendu public lors de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet au cinéma sont les suivantes :**

L'audit des comptes de la commune fait ressortir une situation financière en cours de dégradation et marquée par un endettement par habitant double de celui de communes équivalentes et une progression des dépenses triple de celle des recettes. Cette situation est connue des services de l'État, qui ont placé la commune dans leur réseau d'alerte début 2013.

**Plus grave, l'audit souligne les risques importants pour la commune qu'entraînent plusieurs situations déclarées après les élections :**

- un déficit très important (2 M €) de la ZAC ;
- la dette « toxique » puisque 43 % des emprunts souscrits s'avèrent être structurés\* ;
- la fermeture du centre social ;
- ainsi que plusieurs autres risques juridiques.

L'audit se poursuit pour identifier les pistes de redressement, qui seront travaillées par l'équipe municipale pendant l'été.

\* Structurés : à risque, liés à des taux variables et très volatils.

**Le rapport intégral de l'audit est consultable sur le site internet de la commune : <http://ville-pontcharra.fr/>**

## Le centre social questionné sur son avenir

Les partenaires et financeurs principaux du centre social René Cassin se sont réunis le 7 mai pour évoquer sa situation.

La Caf a rappelé les sérieuses alertes lancées depuis 18 mois, durée pendant laquelle le centre social a bénéficié de deux dérogations pour les agréments Animation globale et coordination et Animation collective famille, lui permettant de bénéficier des prestations de service qui leurs sont associées. Le projet qui lui a été transmis fin 2013 ne contenant pas les principaux éléments attendus d'animation de la vie sociale et locale et n'indiquant pas de perspective favorable, la Caf n'a pu maintenir cette dérogation et a décidé l'arrêt des agréments au 30 juin et a informé la présidente du centre social de sa décision. De son côté, le conseil général de l'Isère a indiqué que le portage des chantiers d'insertion par l'association n'était pas assez solide pour se poursuivre.

Au niveau de la commune, la nouvelle équipe municipale déplore l'absence de contrôle par ses prédécesseurs, depuis plusieurs années, sur l'utilisation de l'argent public au sein du centre social, induisant une situation aujourd'hui catastrophique pour les salariés, comme pour la population de Pontcharra et des communes voisines. Elle ne peut que constater et déplorer cet état de fait, avec un passif qu'elle ne peut assumer sans mesures correctrices fortes. Premier financeur du centre social, la commune ne peut plus porter seule la structure, ni investir l'argent public dans ces conditions.

Néanmoins, la nouvelle équipe municipale souhaite mettre tout en œuvre, en partenariat avec la Caf, le conseil général et la Fédération des centres sociaux de l'Isère, pour reconstruire un projet viable qui corresponde aux besoins de l'ensemble des Charrapontains.



Une réflexion, avec les associations, pour de nouvelles perspectives d'animation

## Le musée Bayard n'ouvrira pas cet été

Le château Bayard qui surplombe les hauteurs de Pontcharra appartient à un propriétaire privé avec qui la commune a signé une convention depuis 1975, concernant le musée Bayard. Celui-ci est constitué de deux salles dans lesquelles on peut trouver de nombreux objets et de la documentation liés à l'histoire du héros national charrapontain. C'est l'association Les amis de Bayard qui anime ces lieux, avec l'appui de la commune qui avait jusqu'ici mis à disposition des emplois d'été pour le faire visiter. Après examen des lieux et constat de problèmes d'accessibilité et de sécurité, la nouvelle municipalité a décidé de ne pas ouvrir le musée cet été. Il restera cependant accessible, grâce à l'accord avec le propriétaire, lors d'événements liés au patrimoine, comme par exemple les Journées du Patrimoine. La commission Culture mène une réflexion avec les associations pour sa mise en valeur, ainsi que celle d'autres éléments du patrimoine charrapontain, comme par exemple l'église de Grignon.

## Agir pour l'environnement Des conteneurs pour vêtements au service de l'emploi



Une initiative qui allie recyclage et solidarité

Le 24 janvier dernier, deux conteneurs de collecte de textiles ont été installés à la résidence Bayard. Fruit d'un partenariat entre la SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat) et l'association "Le Relais", cette opération participe à la fois au recyclage des vêtements et à la création d'emplois. Une initiative innovante à mettre à l'actif de Nadine Antonik, gardienne d'immeuble de la SDH.

## Jumelage Fête patronale de Rovasenda



La délégation charrapontaine a reçu un accueil chaleureux à la fête patronale de Rovasenda où étaient organisées de nombreuses animations.

Remise de trophées sportifs en présence de Graziella Erbetta, Giuseppe Delmastro (nouveau maire) et Christine Micoud (Adjointe à la Culture, Patrimoine et Tourisme).

## État civil

### Naissance

- Thibault Foirest
- Héloïse Quarteroni
- Mathias Fontana
- Tobias Rebé

### Mariage

- Régis Chenal et Laure-Éliane Paget
- Jérôme Meyrieux et Aurélie Rigaud
- Vincent Piquet et Nathalie Monnier
- Rachid Bougrin et Leila Soukhal
- Philippe Lotzer et Anne Montenet

### Décès

- Sylviane Diaz-Blanco veuve Johec
- Stéphane Massard
- Marie Tarajat épouse Anselmetti
- Arlette Garéché veuve Cadier
- Georgette Turenne veuve Bouchet
- Aimée Porte veuve Deyres
- Marie Cartannaz veuve Gachet
- Fernand Righetto
- Éliane Gandon veuve Miletto
- Camille Da Fonte
- Agostinho Goncalves
- Roger Evrard
- Yvonne Laparra veuve Ailloud
- Germaine Pierson veuve Zaninetti
- Martin Garcia-Mellado
- Vincent Procacci
- Siegfried Savoia
- Franck Couvrat-Faure
- Éliane Bouvier épouse Matysiak
- Marie Stravaux veuve Babin
- Marguerite Dubuis

Le maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

## Quelques consignes pour bien passer l'été

- **Bruit**  
L'utilisation des engins de jardinage ou de bricolage (tondeuse, taille-haie, scie électrique, perceuse...) est réglementée et tolérée les jours ouvrables (de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30), le samedi (de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h), les dimanches et jours fériés (de 10 h à 12 h). Chacun doit veiller à limiter le volume sonore pour ne pas transformer d'agréables soirées en nuisances pour les voisins.
- **Barbecues autorisés, mais feux de jardin interdits**
- **Évacuation des déchets végétaux en déchetterie**  
Pensez également au compostage, si utile pour vos jardins ou jardinières.
- **Propreté**  
Des poubelles sont présentes en de nombreux endroits de la commune pour y déposer vos restes de pique-nique dans des sacs fermés.
- **Animaux**  
**Chiens** : leur présence est interdite sur les terrains sportifs (y compris au stade de l'avenue de la Gare), même tenus en laisse. Plusieurs endroits de la commune (parc Saint-Exupéry, promenade le long du Bréda, place de la mairie, place des Sarrées...) sont équipés de dispositifs permettant de recueillir proprement les déjections canines. Merci de les utiliser.  
**Chats errants** : leur prolifération est un problème et leur nourrissage déconseillé. Information auprès de l'association « Les chats libres » : 04 76 49 87 27.
- **Visiteurs et utilisateurs des Lônes**  
Sur les berges du grand Lône, les jeux et activités sportives (vélo, course à pied...) sont permises, dans le respect des autres utilisateurs des lieux.

- ✓ **Circulation motorisée interdite** : autour du plan d'eau (après les enrochements) et des terrains sportifs ;
- ✓ **Hygiène et sécurité** : des poubelles sont installées régulièrement sur les berges des lacs pour y mettre vos débris dans des sacs fermés ; les feux sont interdits, mais les barbecues sont possibles avec précaution et un matériel adapté, sans dégrader les arbres environnants sous peine d'amende.
- ✓ **Pêche et baignade** : le petit Lône est réservé à la pêche et la baignade y est interdite. Sur le grand Lône, la baignade n'est l'objet d'aucune surveillance et relève de la seule responsabilité des baigneurs.
- ✓ **Les permis de pêche** : ils sont délivrés par l'association La Gaule du Bréda (agrée pêche et protection du milieu aquatique).

- **Opération Vacances tranquilles à Pontcharra**  
Durant l'été, la Police municipale et la gendarmerie effectuent des passages afin de surveiller les abords des habitations durant l'absence des habitants et interviennent en cas de problèmes identifiés. Vous pouvez remplir un formulaire en indiquant vos dates de départ et de retour, vos coordonnées ou la personne à contacter en cas de problème.  
**Contacts** :  
- **Police municipale - mairie** - Tél. 04 76 97 11 65 ;  
- **Gendarmerie nationale** - 463, rue des Althæas



Ces deux réunions, à l'intention des entreprises puis des artisans et commerçants, ont été organisées pour permettre aux participants et aux élus de mieux se connaître et d'échanger sur leurs problématiques professionnelles.

Le maire, Christophe Borg, a souhaité la bienvenue à l'assistance, qui est venue en nombre, avant d'exposer son souhait de redynamiser l'emploi à Pontcharra. Il a aussi invité les acteurs économiques à se regrouper, à mutualiser leurs énergies pour mieux réussir leurs actions. Jean-Paul Batard, adjoint à l'économie, a rappelé la compétence économique de la communauté de communes et le rôle de la commune dans l'accueil et le suivi d'installation des entreprises, avec plusieurs atouts : le village d'entreprises du Bréda, le site Moulin-Vieux qui accueillera de nouvelles entreprises, les travaux du Symbhi anti-inondations qui permettront l'agrandissement de la zone industrielle... Romain Tardy, conseiller délégué aux commerces, a évoqué le développement complémentaire des commerces du centre-ville et des zones commerciales, ainsi que la réflexion menée sur le devenir et l'organisation du marché. Emmanuel Gaudin, adjoint chargé des associations, de l'animation et du sport, a détaillé les projets de déplacer le marché de Noël dans le centre-ville et d'installer des panneaux à messages variables. Il a aussi été question des contraintes financières de la commune, comme l'a rappelé David Audebeau, conseiller délégué aux Finances, en évoquant l'audit en cours. Une information sur les mesures de prévention et d'alerte contre les cambriolages a été donnée par l'adjudant Sontag qui a invité les participants à remplir une fiche de tranquillité pour permettre une intervention plus rapide de la gendarmerie. La réunion s'est poursuivie par une série de questions diverses et d'échanges avec le public, avant de se clôturer autour d'un pot convivial.

## Les acteurs économiques de la commune invités en mairie

Les 3 et 5 juin, le maire et les élus ont organisé deux réunions avec les responsables d'entreprises, les artisans et commerçants de la commune.

Parmi les nombreuses participations, celle de Jean-Marc Sergi, président de l'Union des acteurs économiques de Pontcharra

### L'avis de deux participants



Joseph Lambert

Je fabrique et commercialise des cheminées en pierre taillée. Je vends aussi des poêles à bois ou à granulés bois pour le chauffage, etc. Je suis venu à cette rencontre pour entendre ce que le nouveau maire envisage de faire pour les entreprises et pour savoir comment s'attribuent les marchés publics de la commune. La rencontre a été intéressante, avec des réponses nettes et précises. Je suis

né à Pontcharra et je connais tout le monde mais, pour certains, cette réunion a permis de faire connaissance.



Nadine Girod

La rencontre nous a permis de faire connaissance avec les élus et d'autres industriels confrontés à des difficultés et un quotidien qui ressemblent aux nôtres. Les élus nous ont fait part des contraintes qui pèsent sur la commune et nous avons pu découvrir les axes de développement sur lesquels la municipalité va orienter son action. Reste maintenant à réfléchir à la suite, pour que ces rencontres débouchent sur des actions constructives en adéquation avec les besoins de ceux qui s'efforcent au quotidien de créer de la richesse pour préserver l'emploi.

## Les nouvelles implantations

### Esprit Training

Depuis janvier, Florent Facy propose des services de coaching sportif à distance : programme d'entraînement 100 % individualisé, conseils et soutien.

Contact : 06 08 09 96 46.  
Site internet [www.esprit-training.net](http://www.esprit-training.net)

### Starjouet

Sous cette enseigne, Robert Muraillat a ouvert un commerce de jeux et jouets, rue du Port (centre commercial Plein Sud).

Contact : 04 76 08 56 23.

### Chiropracteurs

En avril, Maud Folloni et Marion Barus, chiropracteurs, ont installé leur cabinet au 27, allée du Pré Vert.

Contacts Maud Folloni : 06 24 30 08 25.  
Marion Barus : 06 76 38 21 71.

### Effet'M'Hair

Situé au 31, rue Docteur Charvet, le salon de coiffure Effet'M'Hair a ouvert ses portes le 15 avril et propose des coiffures mixtes.

Contact : 04 38 92 18 99.

### AG2S Immobilier

L'agence immobilière de Stéphanie Arnaud-Goddet a déménagé au 18, rue Laurent Gayet.

Contact : 04 76 98 49 96.  
Mél : [contact@ag2s-immobilier.fr](mailto:contact@ag2s-immobilier.fr)

### Modern' Beauté

Le 30 juin, l'institut de beauté de Lyne Micheletto a déménagé au 150, rue Laurent Gayet.

Contact : 09 81 26 98 63.  
Site web : [www.modernbeaute.fr](http://www.modernbeaute.fr)

### Expression de la majorité

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée le 23 mars dernier. Nous avons aujourd'hui pris pleinement conscience des responsabilités qui nous sont attribuées.

Nous n'assumons pas le passif de nos prédécesseurs, celui-ci n'est pas une fatalité, mais le résultat d'un manque d'écoute, de concertation et de contrôle, dans le seul but de répondre aux appareils politiques.

Dès nos prises de fonctions, nous nous sommes rendu compte rapidement des missions que nous devons accomplir durant ces 6 années :

#### Contrôler l'argent public et maîtriser notre dette colossale !

Nous tiendrons notre engagement de campagne sur l'impôt en n'augmentant pas la part communale.

Nous héritons de situations catastrophiques, résultat d'une mauvaise gouvernance et de l'absence d'un réel contrôle politique des structures par nos prédécesseurs.

Depuis plus de 18 mois, la Caisse d'Allocations Familiales a alerté les élus et les membres du Conseil d'Administration du centre social René Cassin sans aucune réaction de leur part. Celui-ci se voit aujourd'hui retirer les 2 agréments de la CAF et les subventions du Conseil Général. Sa fermeture pénalise la population et les salariés de l'association.

Une nouvelle fois depuis 2006, la commission de sécurité a donné un avis défavorable pour la maison des anciens et le foyer logement. Nous ne laisserons pas plus longtemps des personnes vulnérables dans ces conditions. Au-delà de la responsabilité des élus, il s'agit de préserver la vie des résidents.

Pour impulser le renouveau de Pontcharra, nous menons aujourd'hui de multiples actions touchant plusieurs domaines. Les principales sont, suite à concertation avec les parents et enseignants, l'organisation du nouvel accueil périscolaire et l'informatisation de nos classes, le recensement des moyens disponibles et du potentiel de nos zones d'activités, la mise en place du conseil des sages, la création du chéquier découverte « Sport et Culture », le projet d'installation de panneaux à messages variables en ville, le retour du marché de Noël au cœur de ville, mais également la réflexion sur la valorisation du Chevalier Bayard et l'église de Grignon.

La première analyse de l'audit de la Mairie réalisé par un cabinet indépendant nous éclairera sur le niveau d'endettement de notre ville et les emprunts « toxiques » très risqués, contractés par nos prédécesseurs. Notre ville est placée dans le réseau d'alerte par la préfecture de l'Isère depuis 2013. Une information vous est faite dans ce Pontch'échos et le résultat complet sera prochainement en ligne sur le site internet de la ville.

Comme évoqué en campagne, nous menons nos actions en concertation et transparence. Nous ne nous lancerons pas dans des projets insupportables financièrement pour les Charrapontains.

Nous sommes convaincus que Pontcharra possède tous les atouts pour rayonner sur notre territoire. Son positionnement au cœur des Alpes, ses réseaux autoroutiers et ferroviaires et le chevalier Bayard sont les éléments fondamentaux qui assurent son développement et son renouveau.

### Expression de l'opposition

À l'occasion des élections municipales du 23 mars dernier, la liste « Partageons ensemble l'avenir de Pontcharra » conduite par Charles Bich a obtenu 1 310 voix sur les 2 954 suffrages exprimés. Nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont apporté leur soutien. Nous sommes désormais six élus de l'opposition avec un conseiller communautaire au sein de la communauté de communes du pays du Grésivaudan.

#### Hommage à Charles Bich

Nous nous associons à l'hommage au maire sortant prononcé par Yvette Tosolini, lors de l'installation du nouveau conseil municipal : « Je voudrais dire toute mon admiration et mon respect à Charles Bich. Depuis trente ans, il s'est donné sans compter pour sa ville et en a fait le deuxième pôle principal du Grésivaudan. Le pôle multimodal, le Coléo, l'école de musique, la médiathèque, l'espace jeunes, le centre social, sans compter les nombreuses réserves foncières et tous les services mis en place durant ses différents mandats : il n'y a qu'à regarder partout il y a l'empreinte de Charles Bich, il n'y a pas besoin de plaque pour cela. Je connais Charles Bich depuis de nombreuses années, bien avant qu'il soit maire : l'homme n'a jamais changé, toujours la même gentillesse – même un peu trop – et les mêmes qualités humaines. »

#### Notre action au sein du conseil municipal

Nous avons pris place dans les différentes commissions communales :

- Finances : Bruno Mathon, Lionel Vincent, Franck Bernabeu ;
- Information/Communication : Bruno Mathon ;
- Travaux/Urbanisme/Environnement/Energie : Stéphane Delavier ;
- Action sociale/Handicap : Jeannine Buch ;
- État civil/Cimetière : Jeannine Buch ;
- Association/Animation : Ramon Munoz ;
- Culture/Patrimoine/Tourisme : Bruno Mathon ;
- Ressources humaines : Stéphane Delavier ;
- Informatique/Nouvelles technologies : Lionel Vincent ;
- Petite enfance/Vie scolaire : Lionel Vincent ;
- Jeunesse : Ramon Munoz ;
- Économie : Franck Bernabeu ;
- Emploi/Formation/Insertion : Franck Bernabeu ;
- Commission d'appel d'offres : titulaire : Stéphane Delavier, suppléant : Franck Bernabeu ;
- CCAS : Jeannine Buch ;
- Groupe « Marché » : Franck Bernabeu.

Par ailleurs, Franck Bernabeu est délégué à la communauté de communes du pays du Grésivaudan.

Un de nos engagements de campagne était de « continuer à défendre les intérêts de notre commune et de placer les habitants dans leur diversité au cœur de nos projets, en préservant les services existants et en les adaptant à vos attentes et préoccupations ». Nous sommes donc vigilants, en commission et lors des séances du conseil municipal, à l'intérêt général.

#### Rythmes scolaires

Notre rôle d'élus de l'opposition a corrigé des orientations très discutables et mal engagées par la nouvelle équipe en place. Heureusement, notre sensibilité sociale, humaine et orientée pour tous a été relayée par l'élan citoyen des familles de Pontcharra qui ont répondu au questionnaire envoyé par la nouvelle municipalité : vous avez été plus de 70 % à répondre, avec en majorité un malaise exprimé quant aux tarifs excessifs alors prévus d'être appliqués dès la fin de la classe (jusqu'à 4,20 € le créneau 16 heures/17 h 30). L'opposition que nous formons avait anticipé ce mécontentement général et avait engagé plusieurs actions pour défendre un tarif raisonnable. Elles ont porté leurs fruits : le projet\* de tarification retenue est de 1,80 € maximum pour la première heure d'accueil (créneau 15 h 45/16 h 45). Financièrement pour les familles, l'effet « discriminatoire du ticket d'entrée trop cher » que nous craignions se retrouve ainsi grandement réduit.

Engagés que nous sommes, nous serons toujours bienveillants et attentifs à l'intérêt de vos enfants ainsi qu'à l'équilibre de vos situations respectives. Mais minoritaires que nous sommes désormais dans cette nouvelle municipalité, nous ne pouvons malheureusement plus vous garantir la cohérence ni le bienfondé des décisions qui seront votées et appliquées sur la commune.

Nous restons à la disposition et à l'écoute des habitants à cette adresse : [oppositionpontcharra@gmail.com](mailto:oppositionpontcharra@gmail.com).

Vous pouvez aussi nous joindre : Jeannine Buch (04 76 71 92 97), Stéphane Delavier (06 19 40 78 01), Ramon Munoz (06 31 11 30 70), Bruno Mathon (06 72 90 40 67), Lionel Vincent (04 76 45 63 23), Franck Bernabeu (06 82 81 22 55).

\* Le présent article a été remis pour le 15 juin 2014 ; donc antérieur au conseil municipal du 26 juin 2014, moment du vote définitif de cette tarification.

# Rythmes scolaires

## Le nouveau dispositif

Souplesse des modalités d'inscription pour l'accueil périscolaire (qui inclut les nouvelles activités périscolaires)

Nouvelle grille tarifaire, avec révision des tranches du quotient familial

Accueil périscolaire jusqu'à 18 h 30, au lieu de 18 heures



# L'évolution du cadre national et son adaptation locale

Le nouveau dispositif tient compte des modifications du cadre réglementaire, de la réflexion des élus de la majorité et de la concertation menée avec les parents et tous les acteurs locaux : inspecteur départemental de l'Éducation nationale, enseignants, techniciens territoriaux, intervenants.

## La réforme des rythmes scolaires

### Le dispositif et son assouplissement

La réforme, publiée par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, a réparti l'enseignement primaire sur neuf demi-journées (au lieu de quatre).

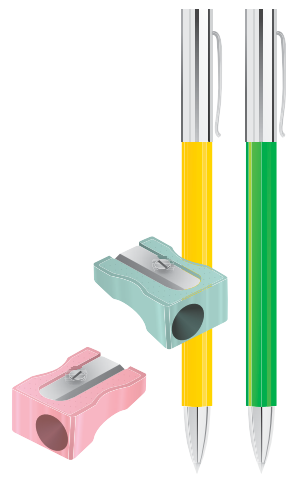
Le décret d'assouplissement de la réforme, publié le 8 mai 2014, entrera en vigueur en septembre. Il maintient les neuf demi-journées de classe (cinq heures trente maximum) pour 24 heures hebdomadaires de classe, auxquelles s'ajoutent des heures d'activités périscolaires. Les apprentissages fondamentaux sont réalisés durant les cinq matinées de travail obligatoires, qui correspondent aux pics de concentration des enfants.

La phase d'expérimentation concerne les communes qui s'engagent en 2014. Cela ne concerne pas Pontcharra qui, selon les choix de l'ancienne municipalité, a décidé son application en septembre 2013. Aussi, la nouvelle majorité municipale, qui est tenue de s'engager dans la continuité du dispositif précédent, ne peut se situer dans le cadre de l'expérimentation proposé par ce nouveau décret.

**72 % des parents ont répondu au questionnaire**

### À Pontcharra, l'action du comité de pilotage et la concertation

Le comité de pilotage constitué de parents d'élèves, d'enseignants, d'élus et de l'inspecteur départemental de l'Éducation nationale, M. Sindirian, ont tiré un bilan de la première année de fonctionnement à Pontcharra. Sa réflexion, sur la base des nouvelles dispositions réglementaires et du précédent dispositif a aussi pris en compte les remarques et avis des parents. Avec 538 questionnaires retournés sur les 750 distribués, ils ont largement répondu au deux propositions qui leur ont été soumises. La municipalité est très satisfaite de leur participation. Parmi les propositions présentées, l'option 1 est ressortie majoritaire (44,3%) devant l'option 2 (39%) et les sans opinion (16,7%). La formule qui a été retenue insère les « nouvelles activités périscolaires » dans la globalité de l'accueil périscolaire. Ce choix sera appliqué dès la rentrée de septembre.



## Le dispositif communal pour la rentrée

- **École le mercredi matin**, en accord avec la décision du DASEN (directeur académique des services de l'éducation nationale).
- **L'accueil périscolaire** : il englobe les « nouvelles activités périscolaires » et fonctionne à la carte.
- **Le créneau 15h45-16h45**.  
Trois possibilités :
  - étude accompagnée
  - « nouvelles activités périscolaires »
  - accueil périscolaire.

Les « nouvelles activités périscolaires » et l'étude accompagnée fonctionnent sur inscription avec un nombre de places limitées et sur cinq périodes déterminées par la coupure des vacances scolaires.

Cette nouvelle organisation offre plus de souplesse car elle permet à l'enfant, pour chaque période, de choisir un type d'accueil.

À l'école élémentaire, ce sont des animateurs qui assurent ces « nouvelles activités périscolaires », mais pour les élèves de maternelles, l'encadrement se fait par les Atsem, que les enfants connaissent déjà.

### Les nouvelles activités périscolaires

#### Sport :

**Maternelle** : Éveil  
**CP/CE1/CE2** : Découverte sportive (jeux)  
**CM1/CM2** : Activités sportives

#### Arts plastiques :

**Maternelle, CP/CE1/CE2** : Travaux manuels  
**CM1/CM2** : Arts plastiques

#### Culture, nature et art culinaire autour du patrimoine local :

**Les activités s'articuleront autour de ces thèmes** : Chevalier Bayard, Vauban, Gâteau de Savoie, Noix de Grenoble...



## Une nouvelle tarification

- Mise en place d'une nouvelle tarification à la journée, pour l'ensemble de l'accueil périscolaire.

Grille des tarifs de l'accueil périscolaire (en euros) à partir de septembre 2014

Quotient familial	7h30-8h30	15h45-16h45	16h45-17h30	17h30-18h30	Matin + soir	Rappel tarifs 2013/2014 Matin + soir
< 700	1	1	1	1	4	4,10
701 à 1 300	1,20	1,20	1,20	1,20	4,80	4,80
301 à 1 600	1,40	1,40	1,40	1,40	5,60	5,50
>1 600	1,80	1,80	1,80	1,80	7,20	7

- **Restauration scolaire** :

aucune augmentation des tarifs, et même diminution pour les tranches supérieures (plafond bloqué à 6,50 €).

- **Conseil municipal enfants (CME)**

La modification du dispositif et des horaires a des incidences sur le fonctionnement du CME. Les élus poursuivent leur réflexion sur la nouvelle formule à mettre en place pour développer cette action d'initiation à la citoyenneté.

- **Les actions à venir dans les écoles**

Une extension de la salle de restauration scolaire de César Terrier est programmée durant l'été.

La mise en œuvre du développement informatique dans les écoles est au programme des réalisations à venir. Elle a débuté par une étude des besoins.



## À partir du 2 septembre : la journée d'un élève hors vacances scolaires

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

7 h 30 Accueil périscolaire 8 h 30 Enseignement 11 h 30 Pause méridienne 13 h 30 Enseignement 15 h 45 Nouvel accueil périscolaire 16 h 45 Accueil périscolaire 17 h 30 Accueil périscolaire 18 h 30

**Mercredi :**

7 h 30 Accueil périscolaire 8 h 30 Enseignement 11 h 30 Accueil périscolaire 12 h 30 selon l'effectif présent

- Étude accompagnée
- Nouvelles activités périscolaires
- Accueil périscolaire



## Conseil municipal enfants *Le bilan de l'année*



Préparatifs pour la fresque de l'école de César Terrier

En cette fin d'année scolaire, le bilan du CME est positif même si, faute de temps, certains projets n'ont pu être menés à bien. Les jeunes élus sont satisfaits d'avoir organisé un lâcher de ballons pour le carnaval qui, malgré la pluie, s'est bien déroulé. Leur plus grande réalisation est une fresque pour le préau de l'école César Terrier, dont les élèves demandaient la création et l'installation depuis plusieurs années. Après concertation, ils ont choisi pour thème la représentation de Pontcharra, à travers quelques symboles forts du patrimoine : le portait de Bayard, sa statue, ses armoiries, le château... Avec l'appui artistique de Brigitte Pace, les jeunes volontaires ont mené à bien leur projet, en une quinzaine de séances. La fresque devrait bientôt être inaugurée. Rendez-vous à la rentrée scolaire pour de nouvelles élections parmi les CM1, en remplacement des CM2 qui quittent l'école pour entrer au collège.

## Les FITDays

Le 25 mai, le stade avenue de la Gare a accueilli les Kids FITDays pour sa deuxième édition à Pontcharra. L'objectif de ce village sportif itinérant est de sensibiliser les 5-12 ans aux bienfaits du sport, aux règles d'hygiène de vie, ainsi qu'à l'esprit d'équipe et à la citoyenneté. Sous un beau soleil, les enfants ont pu profiter des animations et exercices sportifs qui leur étaient proposés : triathlon, ateliers ludiques (environnement et tri des déchets, nutrition, l'esprit d'équipe), initiation aux gestes de premiers secours avec les sapeurs-pompiers de Pontcharra, apprentissage de la circulation sous l'œil bienveillant des gendarmes... À l'issue de la journée, quatorze enfants ont été sélectionnés pour la finale régionale à Villard-de-Lans.



De nombreux amateurs pour le défi du triathlon : natation (20 m), course à pied (250 m) et VTT (1 km)



Des parcours urbains et champêtres pour les écoliers de Pontcharra, bien encadrés par parents et enseignants

## Vélo citoyen

Deux écoles de Pontcharra participent au Vélo citoyen, ce projet du conseil général de l'Isère lancé en 2004, qui combine sport, apprentissage, citoyenneté, convivialité et échanges avec d'autres écoles du département. Chaque classe participante rejoint une autre classe en vélo à qui elle présente le fruit d'un travail qui donne ensuite lieu à un échange entre les deux classes. Après avoir dignement reçu une classe de Jarrie, les élèves d'Anne-Marie Benoit (Villard-Benoît) ont rejoint une classe de Goncelin, le 19 mai pour des fructueux échanges. La même classe de Goncelin était invitée le lendemain par les élèves de Pierre-Olivier Buisson (César Terrier) qui, elle-même, est allée rendre visite le 22 mai à une classe de Saint-Martin d'Hères. Ces périple en vélo sont le genre de voyages qui, dit-on, forment la jeunesse...



Chants et chorégraphies : un spectacle des élèves de César Terrier au Coléo, le 16 mai



La classe verte de Villard-Noir à Saint-Agnan en Vercors, du 19 au 23 mai



Le succès de la bourse enfantine à Villard-Benoît, le 24 mai



## De nouveaux aménagements au lycée

Aujourd'hui, le lycée accueille 1 100 élèves. Ils seront plus de 1 300 en 2017. La Région accompagne cet accroissement en investissant 10 M d'Euros de travaux dans les années à venir. D'ores et déjà, en juin, deux salles de sciences ont été construites dans l'annexe du lycée. Un point cafétéria a été installé, constituant un complément et une alternative rapide au service de restauration et les élèves peuvent manger dans le parc sur des tables de pique-nique nouvellement installées.

Début juin, a débuté la construction de 14 salles de classes modulaires, à gauche de l'établissement en entrant, en remplacement des vieux préfabriqués à l'arrière du lycée. Les travaux devraient durer jusqu'à la fin de l'année. Sur l'emplacement libéré, il est prévu de construire un nouveau restaurant scolaire, d'ici quatre ans. Côté sport, en attendant la construction d'un nouveau gymnase par la communauté de communes, un gymnase modulaire va être installé à l'entrée de l'Île Fribaud.

Par ailleurs, la Direction du lycée a entrepris de lutter contre les nuisances que constituent les débris aux abords, en coopération avec plusieurs instances locales : campagne de sensibilisation des jeunes en partenariat avec l'espace jeunes Gaïa, travail en interne sur le développement durable, installation de nouveaux conteneurs, coopération avec les services de la mairie pour un nettoyage plus fréquent... Le message a été entendu puisqu'une nette amélioration de la propreté a été constatée aux abords du lycée.

## Canet'éco



Sur le marché de Pontcharra, les lycéens ont proposé aux passants les produits de leur mini-entreprise

Au lycée Pierre du Terrail, avec le soutien de la Région, quinze lycéens de seconde, encadrés par leur professeur Michèle Larroque, ont développé une mini-entreprise dans le cadre de leur enseignement d'exploration qui doit leur permettre de découvrir l'entreprise. Sur la base d'une même préoccupation, le développement durable et le recyclage, ils ont abouti à l'idée originale d'objets décoratifs produits à partir de canettes en aluminium. L'un des élèves explique leur fonctionnement : « Chacun de nous a collecté dans son entourage des canettes de boissons. Nous les avons lavées avant d'en faire différents objets : dessous de plats, bougeoirs, lampes avec LED... Nous avons chacun choisi un métier dans l'entreprise et élu notre PDG. »... Une belle expérience qui leur a valu une place de vice-champions au concours régional des mini-entreprises, le 21 mai. Eux-mêmes se sont accordés une récompense, puisque le bénéfice de leur entreprise a contribué à financer une journée de détente ensemble au parc Walibi.

Mél : [contact.caneteco@gmail.com](mailto:contact.caneteco@gmail.com)

## Repas de Noël des aînés / Panier gourmand ?

Le traditionnel repas des aînés, organisé par la commune et le centre communal d'action sociale, aura lieu le dimanche 30 novembre à 12 h au Coléo. Ce repas est offert à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans en résidence principale sur la commune (les conjoints de moins de 65 ans sont conviés moyennant une participation payée au moment de l'inscription). Cette année, les personnes âgées de plus de 70 ans ne désirant pas participer au repas pourront recevoir à la place un panier gourmand qui leur sera distribué en mairie. Vous trouverez, inséré dans ce bulletin, un feuillet qui vous invite à choisir entre ces deux options.

**Merci de bien vouloir retourner le formulaire à l'accueil de la mairie avant le 31 août.**

## Équilibre *collecte de bouchons*



La présidente d'Équilibre invite à la collecte de bouchons

L'association Équilibre, connue des Charrapontains pour son rôle d'aide alimentaire d'urgence (sur prescription du service social) et d'épicerie sociale (sur contrat) est présente sur une nouvelle action de solidarité : la collecte de bouchons (de lait, d'eau...) en lien avec l'opération Bouchons d'amour, parrainée par Jean-Marie Bigard. Vendus (210 euros la tonne) pour être recyclés, ils serviront à financer l'achat de fauteuils roulants pour des sportifs handicapés. Marie-Christine Rivaux, présidente de l'association, explique : « Il y avait un point de collecte à Saint-Maximin et je me suis dit : Pourquoi pas à Pontcharra ? Depuis février, les gens peuvent venir au local déposer leurs bouchons. En 2013, l'antenne de la Savoie qui regroupe la collecte locale, a permis l'acquisition de deux fauteuils roulants électriques pour enfants. » Une bonne action qui combine environnement et solidarité.

## Arcade *le bilan de l'année écoulée*

Pontcharra et quatre autres communes voisines sont engagées depuis 1995 dans une action de coopération décentralisée avec quatre communes du Mali. L'assemblée générale de l'association, qui cette année s'est déroulée à Saint-Pierre d'Allevard, a présenté le bilan des activités de 2013, en s'appuyant sur la projection d'un film de 40 minutes évoquant l'ensemble des volets d'action de l'association : hydraulique, désenclavement, agriculture, élevage, promotion féminine, éducation, santé et surtout appui à la décentralisation. Plusieurs extraits de séances de travail et d'échanges pendant les missions ont permis d'expliquer la méthode Arcade sur le terrain. Les participants ont aussi pu entendre l'enregistrement du discours du maire de Benkadi, lors de l'inauguration des 3 kms de piste entre son village et Blendio. Côté français, les actions de sensibilisation, animations et conférences ont été présentées, avec notamment la projection du film « L'égalité Femme-Homme dans un projet de Développement » à Pontcharra, en octobre. Pour finir, le président de l'Arcade a réaffirmé son souhait de poursuivre les actions engagées au regard des résultats obtenus, en poursuivant ce partenariat exemplaire.

Informations sur : <http://arcadeactu.canalblog.com/>



## Handball

Au sein de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), une trentaine d'enfants de CM2, issus des trois groupes scolaires de la commune, s'entraînent au handball, le mardi, après l'école. Un entraînement ludique et formateur, vécu comme un sport-loisir, où les enfants participent à tour de rôle à l'arbitrage et pratiquent dans un esprit fair-play, ce qui ne gêne en rien l'envie de gagner. Une recette gagnante puisque, les 7 et 14 avril, l'une des deux équipes charrapontaines a remporté le championnat USEP du Grésivaudan, tandis que l'autre se plaçait 8e. Un bel exemple de motivation et d'esprit d'équipe, couronné de réussite pour les jeunes (CM2) des trois groupes scolaires de la commune.

Les CM2 de Villard-Benoît, César Terrier et Villard-Noir ont remporté le championnat USEP du Grésivaudan

## Semaine sportive

Du 28 avril au 2 mai, de nombreuses activités sportives ont été proposées aux jeunes



## Boxe anglaise



Après une victoire en demi-finale du championnat de France de boxe anglaise en pré-combat 54 Kg, Manon Ducros de l'académie Bayard boxe, remporte le titre de vice-championne de France à La Pommeraye (Angers) avec un combat très équilibré entre les deux adversaires. Face à Clara Chanrion, deux fois tenante du titre, elle a fait la fierté de son entraîneur Tonio Gomes durant le championnat.

## Tir à l'arc

71 archers présents au traditionnel rendez-vous du concours fédéral de tir à l'arc, le 27 avril



## Plaisirs aquatiques

### Voiliers radiocommandés



Une quinzaine de concurrents, le 27 avril sur le plan d'eau des Lônes pour le challenge Rhône-Alpes

### Piscine



La piscine a ouvert le 28 mai... Un lieu de fraîcheur et de détente pour l'été

## Football

### Le tournoi ELA



Dans cette édition 2014, du foot et des rencontres solidaires qui ont permis de récolter 4 251 € pour la lutte contre les leucodystrophies

### AS Grésivaudan : la grande forme de l'équipe senior



Elle a magistralement remporté la finale du championnat 4<sup>e</sup> division, accède ainsi à la 3<sup>e</sup> division

## Athlétisme

La belle énergie des participants aux multiples compétitions d'athlétisme du trimestre



Finale régionale des interclubs le 17 mai



Championnat UNSS du 14 mai



Course des amputés le 14 juin : la volonté de pratiquer le sport

Au championnat de France d'Athlétisme UNSS à Toulouse, du 2 au 4 juin, les 13 athlètes et 2 jeunes officiels du lycée Pierre du Terrail ont réalisé de belles performances, comme l'équipe du relais 4 x 100 mètres, sacrée vice-championne de France 2014







## Les jeunes de Gaïa font le show

La zumba : une danse pleine de vitalité qui a entraîné le public dans son rythme

Le 24 mai, l'espace jeunes Gaïa a accueilli le Gaïashow, un spectacle plein d'énergie et de talents, préparé depuis de longs mois par de nombreux jeunes qui fréquentent la structure. Le public varié et enthousiaste a apprécié les diverses scènes qui se sont succédé : zumba, mini-concerts de rock par deux groupes de Pontcharra, démonstrations de hip-hop, rap, graffiti en live...



Jérémy Régniez

Animateur à l'espace jeunes Gaïa, l'un des organisateurs du Gaïashow

Le Gaïashow est l'aboutissement de longs mois de travail, pendant lesquels les jeunes se sont vraiment investis. Pour nous animateurs, l'objectif de ce spectacle était de valoriser le travail des jeunes, de rassembler un public de tous âges, de tous horizons sociaux et de montrer ce que Gaïa est capable de faire avec les jeunes\*. Des objectifs atteints, car le public est venu nombreux et a bien participé. Et les jeunes se sont vraiment fait plaisir, que ce soit ceux qui sont montés sur scène ou qui sont venus encourager leurs amis. Ils auraient volontiers prolongé la soirée... C'est un événement que, je l'espère, nous reprogrammerons l'an prochain.

\* Voir la vidéo réalisée par Gaïa : <http://www.gaia38.fr/medias/les-vidéos/>

Beaucoup de talent dans les démonstrations de hip hop



L'énergie du rock charrapontain



L'œuvre du graffeur Romain, réalisée sous l'œil des projecteurs et des spectateurs



Une prestation de break dance très réussie, avec Geoffroy Durochat du groupe NexTape

## Le Coléo accueille son premier festival hip-hop

Le 26 avril, le premier festival de hip-hop, organisé par Geoffroy Durochat et Noé Chapsal (groupe NexTape) au Coléo, a été un véritable succès. Dès le début d'après-midi, ont commencé les sélections en individuel pour les moins de 18 ans et en duo pour les moins de 15 ans. Une heure plus tard, le jury a désigné les vainqueurs qui ont entamé les seizièmes de finale. Dans la salle, les cercles se sont formés autour des compétiteurs qui ont rivalisé d'ingéniosité et de prouesses dans leurs exhibitions. Les compétitions ont duré jusqu'à 18 heures, avec de magnifiques figures et enchaînements sous les acclamations du public venu

les encourager et saluer les performances. La soirée, quant à elle, était réservée aux prestations des groupes que Geoffroy et Noé entraînent depuis deux ans dans le haut Grésivaudan. En clôture de soirée, les deux artistes ont donné un aperçu spectaculaire de leur dernière réalisation. En parallèle à ces performances, Clément et Sylvain, deux grapheurs de la vallée, ont réalisé un superbe tableau à l'entrée du Coléo. Le hip-hop est un mode d'expression très apprécié des jeunes et en plein essor à Pontcharra.

Contact : [nextape.contact@gmail.com](mailto:nextape.contact@gmail.com)



Ambiance assurée autour de chaque groupe de battle

## Noé Chapsal Le succès d'une passion



Un Charrapontain champion du monde

Après avoir été sensibilisé au hip-hop par l'exemple d'un ami collégien, le Charrapontain Noé Chapsal a fait ses débuts à l'espace jeunes Gaïa. Avec plusieurs passionnés, il a créé le groupe NexTape qui peu à peu s'est affirmé en participant à de nombreux concours jusqu'à parvenir en finale d'un concours national sur la chaîne France Ô. Ensuite, les contraintes des études ont amené chacun à évoluer plus individuellement et Noé a participé à de nombreuses battles en solo et en

France en 2013, il a obtenu cette année le titre de champion du monde à Chelles (région parisienne), au sein d'une équipe de Rhône-Alpes face à une équipe de Coréens. Un titre qui le comble, à 18 ans, alors qu'il est étudiant en 2<sup>e</sup> année de STAPS (sciences et techniques adaptées à la pratique sportive). Parallèlement à ces études, il continue à s'entraîner tout en enseignant sa passion neuf heures par semaine et envisage un avenir qui pourrait prendre le chemin de la danse contemporaine.

## Deux galas de danse Acti Danse et Les Petits Rats

Le mois de juin est sans doute celui où l'on a le plus envie de danser avant l'arrivée de l'été. C'est aussi l'époque des spectacles où les énergies se libèrent dans un dernier feu d'artifices avant le relâchement des vacances. Au Coléo, les formations d'Acti Danse et des Petits Rats de Pontcharra ont chacune présenté un spectacle sur deux journées, fruit des efforts de l'année.

Les 14 et 15 juin sur le thème « Rêves en bleu », Acti Danse a offert au public un spectacle de danse moderne, où la magie du bleu a rythmé et relié des scènes pleines de fraîcheur et de poésie. Même l'arrivée de Fiona Rappin a été dans le ton, puisqu'elle est apparue dans sa robe bleue de Rosière 2013. Sa mère, Nathalie Rappin, professeur de danse, a évoqué avec

émotion la fermeture du centre social, tout en déclarant que l'activité danse allait se poursuivre, sous une autre forme\*. Les 28 et 29 juin, c'était au tour des Petits rats d'occuper le Coléo, dans un spectacle auquel ont participé toutes les classes, des tout petits rats aux danseuses confirmées du cours supérieur, soit plus de 130 élèves sur scène. Le programme en deux parties a permis au public de découvrir Les fêtes du château, un ensemble de ballets aux chorégraphies classiques, puis Nos états d'âme, des ballets aux chorégraphies plus modernes. Un public nombreux est venu applaudir les performances des jeunes talents.

\* Acti Danse : contact pour les préinscriptions 2014-2015 : [nathaliedanse@orange.fr](mailto:nathaliedanse@orange.fr)



Des scènes pleines de rêves en bleu, lors du gala d'Acti Danse



Dick Annegarn



Agathe Iracema

## La nouvelle programmation

La programmation 2014-2015 a été effectuée dans le souci d'offrir une bonne diversité de spectacles en direction de tous les goûts, de tous les âges. Parmi les spectacles :

- Dick Annegarn, le 3 octobre, dans le fil de sa tournée (l'Olympia, les Francfolies, les Nuits de Fourvière) à l'occasion de la sortie de son nouvel album et de ses 40 ans de carrière.
- la nouvelle création de Serge Papagalli, *La santé par les plantes*, en décembre.
- Audrey Vernon, une jeune humoriste à découvrir dans *Comment épouser un milliardaire*.
- du théâtre classique (*Roméo et Juliette*) comme des textes d'aujourd'hui avec Darling, ou Risk, un spectacle très fort pour les adolescents...
- côté musique, des propositions aussi variées qu'un bal jazz, comme une véritable invitation à la danse (Imperial Orphéon), un show qui explose le répertoire dans le registre humour lyrique (*Opéra Pastille*), une révélation du jazz vocal (*Agathe Jazz Quartet*).
- et aussi du cirque (*50/50*) et la danse (Dyptik, un groupe de hip-hop franco-malien, *Le Soleil juste après*)...

### Lancement de saison le 27 septembre

Venez découvrir la programmation et faire votre choix, en profitant du spectacle *Chansons à risques* (humour et chansons).

### Programmation et billetterie en ligne

Le détail des spectacles est consultable sur le site Internet de la ville. Retrouvez l'ensemble des spectacles et abonnez-vous en ligne à partir du 26 août : <http://ville-pontcharra.fr/vivre-a-pontcharra/culture-loisirs/coleo>.

### Billetterie de l'office de tourisme du Grésivaudan

À partir du 26 août. Horaires sur Internet ou au 04 76 97 68 08.

## Fin de saison

La programmation 2013-2014 s'est déroulée avec son cortège de moments forts, de créations et d'innovations. Le public a apprécié la nouveauté des repas-spectacles qui lui a donné l'impression d'être immergé au cœur du spectacle, en particulier avec *Nous sommes tous des K.*, et d'y participer tout en étant assis à table. Le Coléo a aussi accueilli deux créations : *Tir nan beo, une terre...*, une prestation de danse et de musique pleine d'énergie communicative et *Infâmes*, un spectacle questionnant les rapports homme-femme. Ces deux spectacles ont été doublés d'ateliers découvertes enrichissants auprès de différents publics. Le jeune public n'a pas été en reste puisque, suite à la forte demande, de nouvelles séances ont été ajoutées à la programmation. Pour la nouvelle saison, il est conseillé de bien anticiper les réservations.

## Du côté de la médiathèque



Le Printemps des poètes, une manifestation qui a rencontré son public

L'association Dynamots, qui participe à la vie de la médiathèque, est un pivot autour duquel se développent de nombreuses animations. Elle est un point de rencontre, d'expression et d'échanges entre générations, structures et acteurs locaux qui peuvent créer des projets ensemble. Événement majeur du trimestre, le Printemps des poètes s'est déroulé du 19 mars au 25 avril. La médiathèque a accueilli un atelier d'écriture, puis un atelier d'art graphique dont les productions ont été exposées tout le mois de mai. Véritable projet collaboratif, la manifestation a su fédérer de nombreuses énergies : des collégiens, qui ont réalisé une grande lessive poétique ; des lycéens, qui sont intervenus à Radio Grésivaudan, ont réalisé un « laboratoire de curiosités poétiques » et fait un travail d'écriture et de mise en voix avec le slameur Bastien Mots Paumés ; de l'association Créaliens et du centre social qui ont animé un atelier pour enfants ; des commerçants du centre-ville, qui ont accueilli les productions poétiques dans leurs vitrines... De belles contributions à l'animation de la commune. L'exposition Talents d'enfance, qui a clôturé l'année, a permis à de nombreuses classes d'âge, depuis le RAM jusqu'au collège, d'exposer leurs œuvres tout au long du mois de juin.



Chansons à risques, chanson

Lancement de saison

tout public - 20 h

Humour

03

Dick Annegarn

octobre

tout public - 20 h 30

Chansons



Pourvu qu'il nous arrive quelque chose

Cie Le Chat du désert

à partir de 12 ans - 20 h 30

Théâtre contemporain



Dyptik Cie Dyptik

tout public - 20 h 30

Danse hip-hop

[www.ville-pontcharra.fr](http://www.ville-pontcharra.fr)

Contact billetterie (Office de tourisme) : 04 76 97 68 08.

## Juillet



Dimanche 13

• Fête de l'eau - à partir de 10 h piscine

• Fête nationale - stade avenue de la gare  
21 h : bal.  
22 h 30 : spectacle feu d'artifice et musique jusqu'à 0 h 30.

## Août Fête de la Rosière du 22 au 24 août

Vendredi 22

• Concours de pétanque  
18 h stade avenue de la gare

Samedi 23

• à partir de 16 h dans la ville : défilé de la Rosière et animations  
Départ de la mairie > maison des anciens > Parc Saint-Exupéry  
• 16 h 30 concert de l'harmonie Les Enfants de Bayard - maison des anciens  
• 17 h 30 : couronnement de la 108<sup>e</sup> Rosière - parc Saint-Exupéry  
• 18 h 30 : apéritif offert par l'association Pontcharra-Rovasenda  
• 21 h : soirée musique et danse



Dimanche 24

• 9 h : messe  
• 10 h : course pédestre « Les 15 km de la Rosière »  
• 12 h 30 : repas champêtre - parc Saint-Exupéry  
• à partir de 14 h : Olympiades mexicaines et animations (jeux de société, tir à l'arc, maquilleuses...) - parc Saint-Exupéry  
• 16 h 30 : concert de l'harmonie Les Enfants de Bayard  
• 17 h : démonstration de danses latines avec l'association Dansons ensemble

Lundi 25

• 14 h : concours de boules lyonnaises, organisé par La Fraternelle boules - boulodrome

Tout le week-end

• structures gonflables - stand tir à l'arc - vogue



## Septembre

Samedi 6

• Forum des associations - 14 h gymnase Maurice Cucot

Dimanche 21

• Loto du comité du personnel de la mairie - 14 h Le Coléo  
• Vide-greniers organisé par les sapeurs-pompiers de Pontcharra - de 8 h 30 à 17 h Île Fribaud

## Octobre

Mardi 14

• Forum « Métiers de la Santé et du Social », organisé par Pôle Emploi - 9 h à 12 h Le Coléo

Dimanche 19

• Repas dansant de la FNACA - 13 h 30 Le Coléo

### Pot d'accueil de l'office de tourisme

Tous les jeudis durant l'été, de 10 heures à 11 h 45, venez découvrir les activités proposées.

21, rue Laurent Gayet - Contact : 04 76 97 68 08.

Site Internet : [www.gresivaudan-tourisme.com](http://www.gresivaudan-tourisme.com).

### Piscine

Ouverture tout l'été, jusqu'au 31 août.

### Médiathèque

Ouverture jusqu'au 2 août. Réouverture le 19 août.

# QUESTIONNAIRE

## PARTICIPEZ-VOUS AU REPAS DES AÎNÉS OU PRÉFÉREZ-VOUS UN PANIER GOURMAND ?

Le maire de Pontcharra, les membres du centre communal d'action sociale ainsi que le conseil municipal vous adressent ce questionnaire afin de connaître votre préférence au sujet des actions festives prévues pour cette fin d'année 2014.

Les personnes de plus de 65 ans sont invitées à répondre à ce questionnaire.

### CHOIX 1 : LE REPAS DES AÎNÉS. Le dimanche 30 novembre 2014, à 12 h, au Coléo.

Ce repas est offert à toutes les personnes en résidence principale sur la commune, âgées de plus de 65 ans (les conjoints de moins de 65 ans seront conviés moyennant une participation payée au moment de l'inscription).

### CHOIX 2 : LE PANIER GOURMAND.

Un panier gourmand sera offert aux personnes en résidence principale sur la commune, âgées de plus de 70 ans ne désirant pas participer au repas. Ce panier sera remis par les élus les 2 et 3 décembre 2014, en mairie.

**Nous vous remercions de bien vouloir retourner impérativement le formulaire à l'accueil de la mairie avant le 31 août 2014.**

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, bien cordialement à vous.

L'Adjointe aux Solidarités  
Monique GERBELLI

Le Maire  
Christophe BORG

Monsieur

Madame

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Adresse : .....

**Votre choix :**  
(cocher la case)

Repas des aînés : ..... (nombre de personnes)

**OU**

Panier gourmand (personnes de + de 70 ans) : ..... (nombre de personnes)

En cas d'incapacité à vous déplacer, veuillez contacter le service accueil au 04 76 97 11 65.

**Afin de faciliter les commandes, merci d'avoir la gentillesse de retourner le présent formulaire à l'accueil de la mairie avant le 31 août 2014.**